

Table ronde 1

**Initiative publique : que disent les dernières attributions ?**

- **Bernard PILLEFER**, Président - SM Val de Loire Numérique
- **Henri BOYER**, Vice-président en charge des infrastructures - CD Lozère
- **Laurent GRAS**, Directeur du projet Très haut débit - CD Hérault

Animation et introduction : **Ariel TURPIN**, Délégué général - AVICCA

(...)

**Bernard PILLEFER, Président - SM Val de Loire Numérique**

---

**Val de Loire Numérique : présentation de la DSP**



VAL  
DE LOIRE  
NUMÉRIQUE



**Présentation de la DSP  
par Bernard Pillefer, Président**

Table ronde du mardi 29 mai 2018  
Initiatives publiques : Que disent les dernières attributions ?



Je remercie Patrick Chaize de nous avoir accordé ce temps de parole afin de vous présenter la délégation de service public du territoire de Val de Loire Numérique, qui porte sur deux départements : le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

# SOMMAIRE

VAL  
DE LOIRE  
NUMÉRIQUE

- 01. Un territoire d'exception
- 02. Le SMO Val de Loire Numérique
- 03. Éléments de consultation
- 04. Aspects techniques
- 05. Aspects financiers
- 06. Aspects commercialisation
- 07. Garanties apportées par TDF
- 08. Points clés supplémentaires
- 09. Points d'attention

2

## Sommaire

### 1. Un territoire d'exception



3

### Un territoire d'exception

C'est un territoire attractif au travers d'éléments touristiques forts qui représentent un pan important de son activité économique - les châteaux de la Loire, le zoo de Beauval, mais aussi la Loire à vélo, etc. Le très haut débit est donc un élément qui vient renforcer l'attractivité du territoire de ces départements.

## 2. Le SMO Val de Loire Numérique



### MEMBRES DU SMO

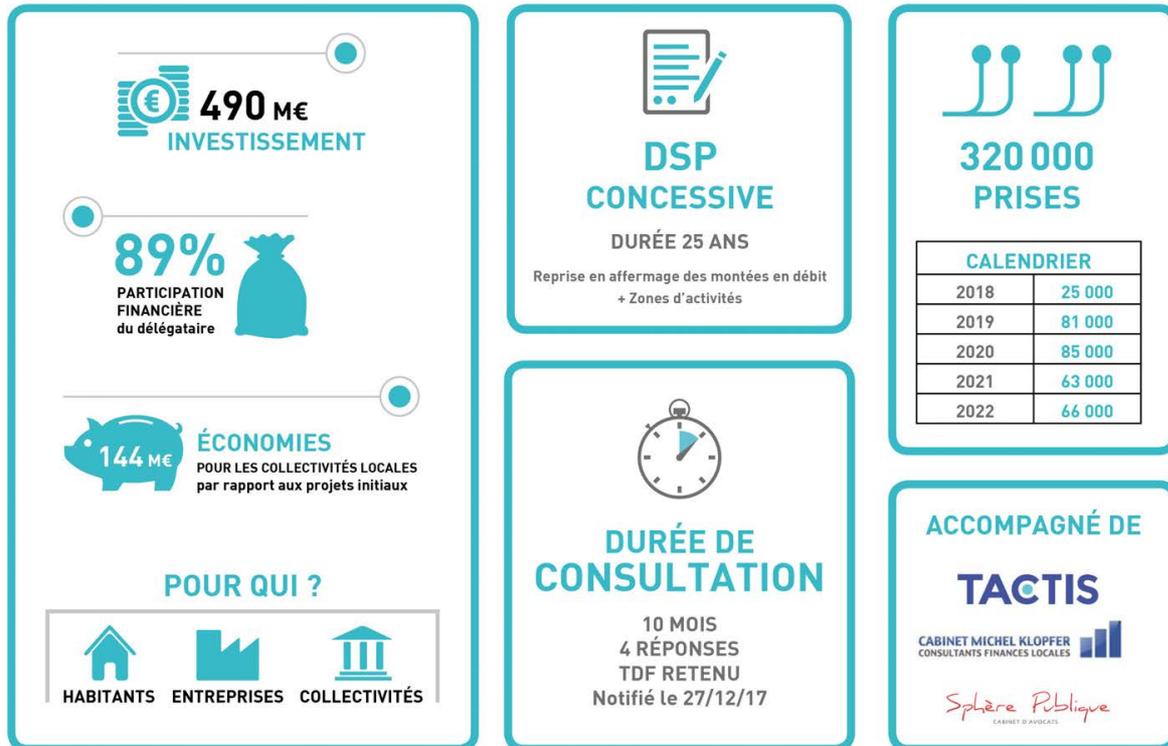


### 7 COLLABORATEURS

## Le SMO Val de Loire Numérique

En termes d'organisation le syndicat mixte comprend cinq collèges ; les deux conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, le conseil régional Centre-Val de Loire, ainsi que les EPCI d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. À nos yeux, il était essentiel d'avoir une unité d'action et une cohérence de la démarche territoriale, pour obtenir un engagement plein et entier de l'ensemble des parties prenantes dans la réalisation d'un territoire numérique. L'équité de représentation pour les différents collèges permet de consolider cette action.

### 3. Éléments de consultation



5

### Éléments de consultation

Les éléments forts de la délégation de service public de type concessif sont d'abord d'ordre financier, à savoir 490 millions d'euros d'investissement pour notre territoire bi-départemental, avec un fort engagement du privé au travers de TDF qui a été choisi comme concessionnaire après une procédure de négociations qui a parfois dû être menée dans des délais restreints pour que nous puissions être opérationnels le plus tôt possible.

Au final, 89% est porté par TDF, ce qui génère des économies d'investissement à hauteur de 144 millions d'euros pour l'ensemble des collectivités qui contribuent à assumer le montage financier : la région, les deux départements et l'ensemble des EPCI. Le tout au bénéfice de l'ensemble des composantes de nos territoires, à savoir les habitants mais aussi le monde économique et les entreprises - c'est essentiel pour l'attractivité du territoire -, ainsi que les collectivités. L'État nous engage dans cette démarche et nous comprenons bien l'intérêt d'être un territoire connecté.

Cette DSP concessive s'étend sur une durée de 25 ans. La phase de consultation a été intense, raccourcie volontairement pour des raisons d'efficacité. En 10 mois, 4 candidatures se sont fait jour. 320 000 prises seront déployées sur le territoire bi-départemental.

Je souhaite souligner l'importance d'avoir été épaulés et soutenus dans cette démarche par nos assistants à maîtrise d'ouvrage, en particulier Tactis sur le volet technique, le cabinet Michel Klopfer sur le volet financier, ainsi que Sphère Publique qui nous a également largement accompagné sur le volet juridique.

## 4. Aspects techniques



6

### Aspects techniques

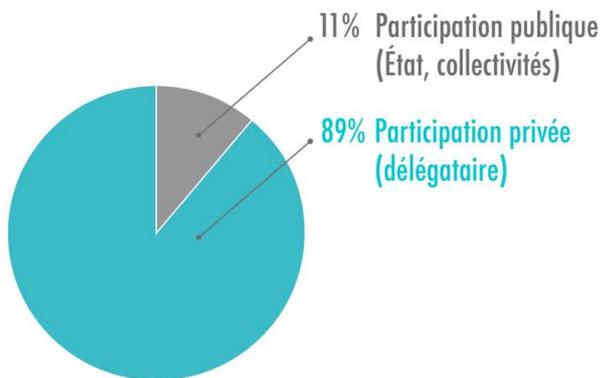
Le projet compte 320 000 prises hors zone AMII et représente un nombre important d'équipements techniques. Il prévoit l'enfouissement obligatoire pour la collecte ainsi que pour la distribution inter-bourg, ce qui nous a semblé essentiel pour sécuriser et garantir la pérennité de ces réseaux.

Nous avons également voulu travailler sur la notion d'équité territoriale et avons obtenu dans la phase de négociation une couverture 100% FttH pour tous, habitat isolé compris. Le nombre de branchements ou de raccordements longs a été limité à 3%, de façon à obtenir un résultat très structuré. Il n'y aura par ailleurs aucun raccordement à la demande.

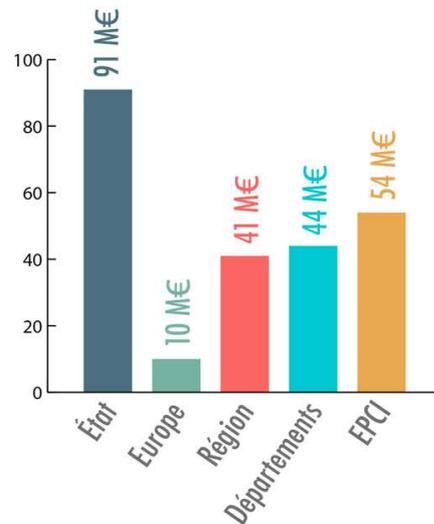
Autre élément technique, l'importance de l'activation : tous les opérateurs pourront être présents sur ce réseau. L'opérateur d'opérateurs TDF est neutre et l'ensemble des FAI seront en mesure de venir sur nos réseaux pour proposer leurs services, sous forme de réseau actif ou passif (selon leur choix), auprès de TDF via la société de projets Val de Loire Fibre.

## 5. Aspects financiers – Investissements du SMO sur le FttH

Répartition du financement  
**489,9 M€**



Économies réalisées sur  
la participation publique  
**240 M€**



7

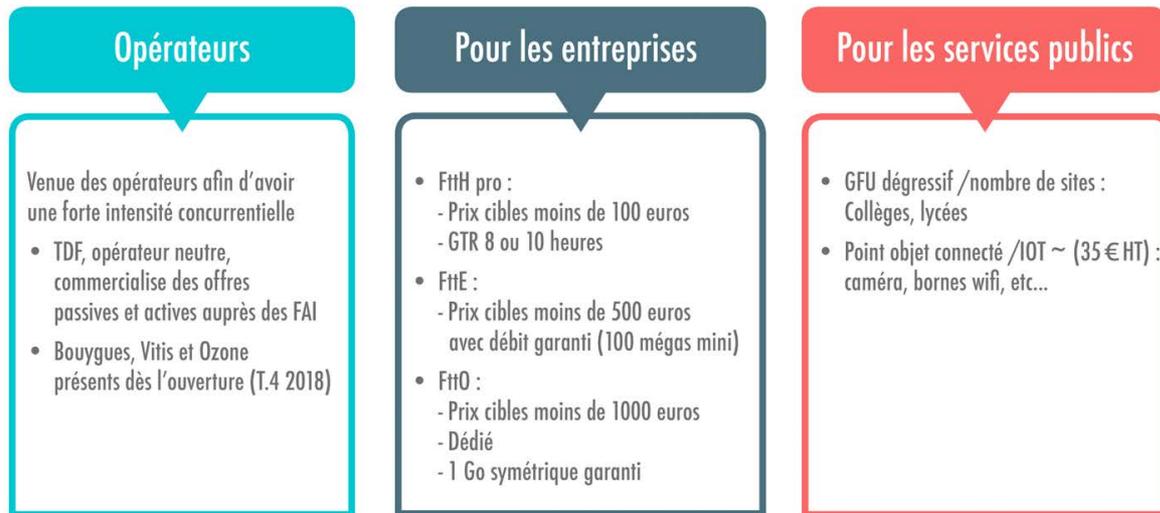
### Aspects financiers - Investissement du SMO sur le FttH

Concernant le volet financier, 89% des 490 millions d'euros d'investissement étant portés par le délégataire, le reste à charge est de 11%.

À ce sujet, je souhaite soulever la problématique du financement européen : en effet, le taux de 20% correspond à la limite pour être éligible aux fonds européens. Aujourd'hui, la plupart des DSP reçoivent un financement de l'ordre de 90%, et ne sont donc plus éligibles aux conditions des aides européennes. Il paraît regrettable pour l'aménagement du territoire français que l'Europe n'accompagne pas cette démarche. De plus, cela se fait aussi un peu au détriment de l'État puisqu'il va devoir compenser. Permettez-moi donc d'attirer votre attention sur ce sujet.

J'évoque le niveau d'économie qui a pu être réalisé à la fois au niveau de l'État, de l'Europe (qui disparaît en raison du seuil des 20%), de la région, des départements et des EPCI, tous grands gagnants de ce dispositif.

## 6. Aspects commercialisation



8

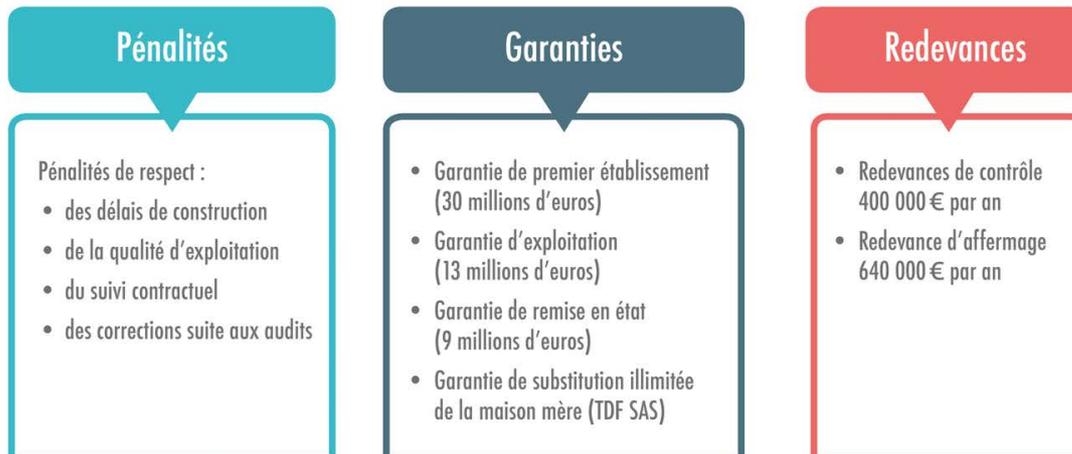
### Aspects commercialisation

La construction peut très bien se passer, même si nous avons bien sûr des inquiétudes concernant les problématiques déjà évoquées liées à la pénurie de main-d'œuvre et aux problèmes d'approvisionnement de la fibre, mais le plus important bien sûr, c'est la commercialisation.

En matière de commercialisation, TDF étant un opérateur neutre, la porte est ouverte à l'ensemble des FAI. Lors de la signature de la concession, nous avons obtenu l'engagement que Bouygues Telecom serait présent dès le début de la commercialisation, ainsi que Vitis et Ozone, ce qui montre une diversité des actions. Après les annonces de SFR aux adhérents de l'AVICCA, nous nous réjouissons de la prochaine arrivée de l'opérateur sur notre réseau, mais l'opérateur historique est aussi le bienvenu dans notre démarche. Cet aspect concurrentiel est essentiel pour la réussite du projet et pour garantir que les entreprises seront aussi bénéficiaires du déploiement. Il y a une attente importante de la part du monde économique et nous avons négocié des prix cibles en fonction des différentes catégories professionnelles afin de pouvoir y répondre.

En termes de services publics enfin, les collectivités, départements et régions ont besoin d'assurer des collectes entre plusieurs établissements, par exemple entre les collèges ou les lycées. Il est important que nous puissions à ce titre proposer des prix spécifiques et ces éléments ont été pris en compte dans le cadre de notre cahier de concession.

## 7. Garanties bancaires apportées par TDF



Participation de la Caisse des Dépôts dans la société de projet à hauteur de 30%

9

### Garanties bancaires apportées par TDF

La réussite, c'est aussi de voir ce déploiement se faire totalement et dans des conditions de délai et de qualité technique respectées. Pour ce faire, nous avons dû mettre en place différents éléments. D'abord une notion de garantie : la garantie de premier établissement, la garantie d'exploitation, ainsi qu'une garantie de remise en état après des audits, puisque nous avons intégré dans la vie de la concession différentes étapes de revoiture et que nous serons en mesure de vérifier l'avancée, l'existence, la maintenance et l'exploitation du réseau. Au bout de 25 ans, à la fin de la concession, le réseau sera la propriété du syndicat mixte ouvert et il doit nous être restitué dans des conditions de totale opérabilité.

Sur le volet financier global, nous avons ce que l'on appelle la garantie de substitution illimitée de la maison-mère TDF SAS. Enfin, puisqu'il faut parfois penser au pire et se donner les moyens d'y palier, nous avons mis en place un certain nombre de pénalités liées aux délais de construction, à la qualité d'exploitation, ainsi qu'au suivi contractuel de la délégation de service public.

En attribuant cette délégation de service public à TDF, nous avons gardé des moyens de contrôle car il nous paraissait important que la structure porteuse du projet reste maître de l'évolution de la concession. TDF versera deux redevances au syndicat mixte : une redevance de contrôle et une redevance d'affermage.

Nous avons enfin souhaité la présence de la Caisse des Dépôts dans le montage financier. À nos yeux, cela représente une garantie dans le suivi et le contrôle du dispositif.

## 8. Points clés supplémentaires



- Fonds aménagement numérique pour accompagner les initiatives du territoire (2,6 millions d'euros)
- 513 points wifi = 1 par communes

### STRATÉGIE DE FILIÈRE :

- 140 000 heures d'insertion
- 80 000 heures de formation
- Labellisation centre technique de Veigné (37) + 2 plateaux mobiles
- Association des entreprises locales pour la construction du réseau

10

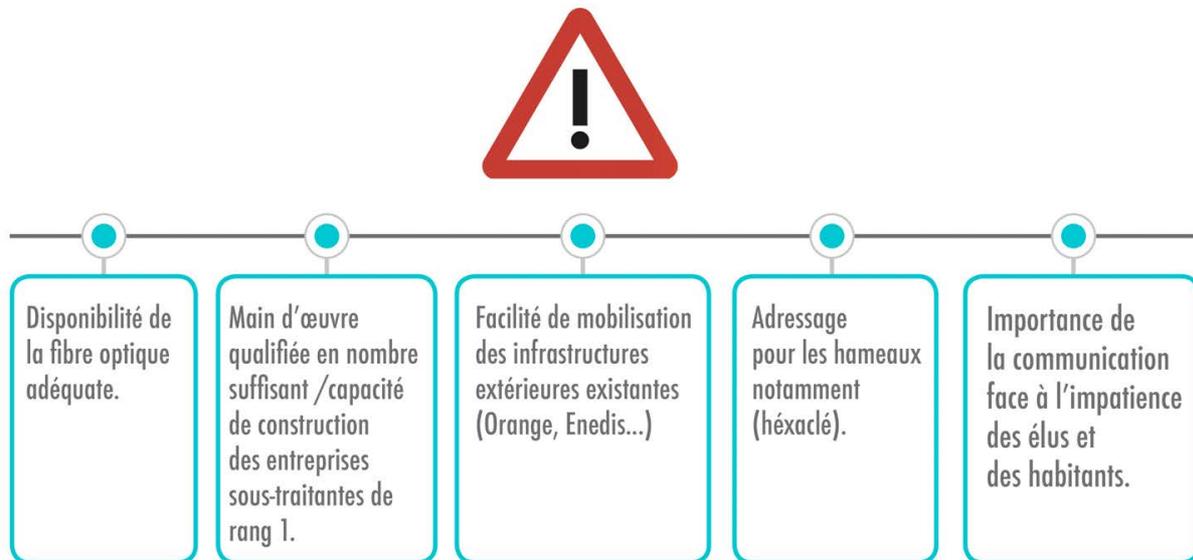
### Points clés supplémentaires

Pour terminer, nous avons souhaité que le volet formation soit pris en considération dans la délégation de service public à travers la mise en place d'une stratégie de filière. Les inquiétudes liées à la difficulté de trouver de la main-d'œuvre nous confortent dans cette volonté d'avoir intégré un volet stratégie numérique dans notre projet. Ce volet porte à la fois sur l'insertion (140 000 heures), c'est-à-dire le retour à l'emploi qui est un point essentiel pour l'ensemble de nos collectivités, mais également sur la formation (80 000 heures), la labellisation d'un centre de formation AFPA sur l'Indre-et-Loire et la mise en place de deux plateaux mobiles. En effet, la mobilité représente la plus importante difficulté pour les personnes en recherche d'emploi et si l'on veut évacuer le handicap de la mobilité, il faut aller vers les personnes susceptibles de bénéficier de ce retour à l'emploi. C'est l'objectif de la mise en place de ces plateaux mobiles.

Enfin, le volet des usages est un autre aspect essentiel. Un fonds d'aménagement numérique doit permettre d'accompagner les initiatives du territoire.

Nous mettons également en place 513 points WiFi, un par commune, pour permettre et favoriser l'émergence des usages dans les territoires ruraux.

## 9. Points d'attention



11

### Points d'attention

Je souhaite revenir sur quelques points d'attention, à commencer par la disponibilité de la fibre au sujet de laquelle il faut être vigilant. Cela ne veut pas dire qu'il faut être pessimiste mais qu'il faut être attentif. En ce qui concerne Val de Loire Numérique, le syndicat mixte a intégré dans les consultations la nécessité pour le délégataire de garantir l'accès à la fibre.

J'ai déjà évoqué le point relatif à la main-d'œuvre, avec la problématique des sous-traitants et la nécessité de les accompagner dans la démarche.

Il est également essentiel de veiller à faciliter la mobilisation des infrastructures existantes : cela veut dire qu'il faut conventionner avec Orange et Enedis. C'est déjà chose faite avec les syndicats d'électrification de nos départements respectifs.

L'adressage est un sujet essentiel pour l'accès au très haut débit pour tous, d'autant plus dans la ruralité : sans adresse, pas d'accès.

Enfin, mon dernier point d'attention concerne l'importance de la communication vers les populations et le monde économique pour la compréhension de la problématique. Même si le projet de Val de Loire Numérique prévoit d'apporter la fibre pour tous, habitat isolé compris, d'ici fin 2022, certains trouvent que cela ne va pas assez vite, mais déployer 320 000 prises en 5 ans, c'est déjà très ambitieux ! Veillons donc à respecter nos engagements. Merci.



## Les actes

Initiative publique :  
que disent les dernières attributions ?



 VAL  
DE LOIRE  
NUMÉRIQUE

**02 54 58 44 39**

[contact@valdeloirenumerique.fr](mailto:contact@valdeloirenumerique.fr)

Syndicat Mixte Ouvert  
" Val de Loire Numérique "  
Hôtel du Département  
Place de la République  
41020 BLOIS Cedex

[WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR](http://WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR)

12

## Contact

(...)